

**ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EFFECTIF
EN ÉQUIVALENTS TEMPS COMPLET (ÉTC)**

Niveau de l'effectif annuel du Transporteur en équivalents temps complet qui a été affecté aux activités réglementées de transport d'électricité.

Équivalents temps complet annuel (ÉTC)

Catégorie	2004	2005	2006
Permanent	3 056	3 085	3 138
Temporaire	277	288	300
Équivalents temps complet total	3 333	3 373	3 438

L'ÉTC correspond à A/B où :

A = nombre d'heures rémunérées (à temps régulier) déclarées par l'employé dans le système "Paie" pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

B = nombre d'heures que doit travailler l'employé durant une semaine multiplié par le nombre de semaines ouvrées dans l'année.